

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	07
Représentés	00
Votants	07
Exprimés	07
Pour	07
Contre	00

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

28 mai 2016

L'an deux mille seize, le vingt-huit mai à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Julien MOURLON, M. Jacques GALLAND, Mme Michèle ALOUCHY,

Absents/excusés : M. Pascal REDON, Mme Michèle TIXIER, M. Frédéric DUPLEIX, M. Rodolphe MARTIN

Date de convocation 18 mai 2016

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Transfert de certaines compétences au SIVOM Auzances/Bellegarde

Le Maire rappelle, qu'actuellement, seule la compétence fauchage est transférée au SIVOM Auzances/Bellegarde. Il informe des avantages dont pourrait bénéficier la commune en transférant d'autres compétences à cet organisme et notamment les deux compétences suivantes :

- Débroussaillage de la voirie communale et rurale,
- Entretien courant des chaussées de la voirie communale.

Il demande l'avis du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** le transfert des compétences suivantes au SIVOM Auzances/Bellegarde :
 - o Débroussaillage de la voirie communale et rurale
 - o Entretien courant des chaussées de la voirie communale
- **AUTORISE** le Maire à émettre et signer tous documents se rapportant à cette affaire